

Délégation Territoriale de Seine-Saint-Denis

Affaire suivie par M Riad BOUHAFS

Courriel : riad.bouhafs@ars.sante.fr

Téléphone : 01 41 60 71 93

Télécopie : 01 44 60 71 39

Réf : CT du 30.09.11

PJ :

Date : 23 septembre 2011

Objet : **préparation de la CT du 30.09.11**

Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 23 septembre 2011 Lieu : DT 93 ARS.

Présents :

M. Laporte, Président CT
M Abraham, collaborateur de M Laporte
Dr. Fellous, Vice-président
Mme Soulié, représentante Usagers
Dr. Gombeaud, URSPS médecins
Mme Dermer, FHP

De la DT ARS : M Bouhafs et Dr Ginot

En préambule, M Laporte a exprimé ses inquiétudes concernant la charge de travail qui pèse sur la CT et le calendrier prévisionnel très soutenu qui se profile. Il a rappelé qu'il sera difficile de tenir ce rythme d'examiner d'ici février 2012, 8 schémas d'organisation et une dizaine de CLS.

Le Dr Fellous partage cette analyse et indique que ce rythme risque d'affecter la qualité de nos travaux. Les autres membres du bureau présents partagent également ce constat.

La DT a rappelé :

- d'une part qu'une grande partie des schémas sont soumis à des consultations informelles ou non obligatoires. La phase des avis sera étalée sur toute l'année 2012.
- D'autre part, malgré le nombre élevé, ces schémas sont d'importance inégale en terme de volume et d'investissement.
- Par ailleurs, il est possible de prévoir une date de CT fin octobre par exemple afin d'alléger les ordres du jour à venir.

M Laporte estime, qu'avec 4 réunions d'ici mi-février, le calendrier est déjà suffisamment serré. On maintient donc les dates initialement arrêtées.

Sur le fond, le Dr Ginot a expliqué les enjeux qui animent les CLS et les modalités de mise en œuvre. C'est un contrat qui engage la ville, l'agence et la préfecture sur un diagnostic partagé et des actions à mettre en œuvre sur des territoires prioritaires. Cette définition des besoins peut-être une expression du terrain ou repérée par l'agence.

Le Dr Gombeaud qui a parcouru les documents CLS D'Épinay et Aulnay estime que ces projets sont incomplets notamment sur la place de la médecine libérale. Plus globalement, il considère que ces CLS issus de la loi HPST, ont vocation à mettre en place des actions prioritaires et à décloisonner mais les financements correspondants ne sont prévus.

Mme Dermer a également indiqué que le volet hospitalier est quasi absent dans ces CLS.

Y a-t-il donc un moyen pour apporter des observations et compléments ?

C'est l'objet de la CT qui l'examinera et pourra émettre un avis et/ou apporter une contribution.

La DT a rappelé qu'il est vrai qu'actuellement, il n'y a pas de lignes budgétaires dédiées aux CLS, mais ces contrats auront pour ambition de mobiliser les moyens existants et les orienter vers les besoins définis et partagés inscrits dans le cadre de ces CLS.

En terme de méthode, le Dr Fellous s'interroge par exemple sur le niveau de contribution du bureau et de la CT sur les actions proposées dans les CLS. Il a pris l'exemple du projet d'un centre de santé hospitalier à Aulnay. La crainte partagée avec le Dr Gombeaud est de fragiliser encore davantage la médecine libérale en attirant les libéraux vers ces centres.

Bien entendu la CT peut donner son avis sur l'opportunité et la pertinence d'un tel projet. D'ailleurs, la DT rappelle que le projet de CLS en question n'inscrit pas la réalisation d'un centre de santé mais celle d'une étude de faisabilité incluant l'impact général d'un tel équipement.

Concernant la CT du 30.09, il est proposé une co-présentation (ville/ARS) de chacun des 2 CLS. S'en suivra un débat et une délibération.

Afin de préparer une sorte d'avis ou de contribution du bureau, le Dr Fellous propose que le Dr Gombeaud rédige un écrit avant cette CT et l'adresse aux membres.

M Laporte soutient la proposition mais rappelle que l'avis du bureau que rédigera le Dr Gombeaud (5 membres présents) ne reflétera pas forcément celui de l'ensemble des membres de la conférence. Il faudra tenir des autres représentations. Le débat sera donc ouvert lors de la CT elle-même.

Le Dr Gombeaud se propose donc de rédiger ces observations et les transmettre à l'ensemble des membres.

M Laporte a réaffirmé ses doutes sur la tenue d'un tel calendrier avec autant de sujets importants à aborder en quelques mois. Il a apporté une appréciation complémentaire à l'issue de la 1^{ère} CT du 30.09 qui servira d'expérimentation pour les suivantes.

M Laporte a levé la séance.

Le secrétariat de la conférence